

Division de la communication

## **Le Ministre de l'Energie et des Mines signe un Mémorandum de coopération énergétique**

Paris, le 06 février 2007 – Monsieur Mohammed BOUTALEB, Ministre de l'Energie et des Mines, a co-signé un Mémorandum dans le domaine de l'énergie avec Monsieur Claude Mandil, Directeur Exécutif de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE).

### **Une première coopération de veille stratégique sur l'énergie**

Ce Mémorandum permettra de développer la coopération entre le Ministère de l'Energie et des Mines et l'AIE dans le domaine d'analyse et de veille stratégique sur l'énergie. Les deux parties s'engagent également à coopérer davantage dans les domaines suivants : la politique énergétique, les statistiques de l'énergie, la recherche, le développement et le déploiement du marché de la technologie énergétique.

Le Ministère de l'Energie et des Mines et l'Agence Internationale de l'Energie envisagent en outre, à travers ce mémorandum de promouvoir les échanges d'informations, de documents et de publications ainsi que l'expertise dans le secteur de l'énergie en participant aux différents événements organisés par les deux parties.

### **Une coordination de la coopération bien assurée**

Ce mémorandum fixe les différentes procédures de coopération dans les domaines de l'énergie en précisant que la coordination globale de la coopération sera assurée par l'Office du dialogue mondial sur l'énergie de l'AIE (OGD) et la Direction de l'Observation et de la Programmation (DOP) du Ministère de l'Energie et des Mines du Royaume du Maroc.

**Pour plus d'information merci de contacter :**

**Nom et Prénom:** Mme Hasna Naji

**Tel :** 037 68 88 64

**Fax :** 037 68 88 63

**Email :** h.naji@mem.gov.ma